



PROCÈS VERBAL - BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : MM. Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES (en visioconférence), Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Natacha VIGIER - MM. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Jean-Marc LALET

Excusée : Mme Laetitia LERIN (Motif familial).

Invitées : Mmes Martine BLOND (Responsable Administrative) et Alicia BERNARD

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Jonathan introduit la première réunion de bureau de la saison en rappelant que l'objectif de ces réunions est un allègement des réunions du Comité Directeur. Il évoque l'ordre du jour avec les échéances importantes à venir.

BILAN ACTUEL DES FINANCES

Les finances de l'instance au 04 octobre font état de 45 629,38€ sur le compte courant, 72 498,23€ sur le livret A. Le compte dépôt à terme fait apparaître un solde de 49 090,72€ tandis que le compte titre ordinaire crédite à 51 353,88€.

Un rendez-vous est prévu le 16 octobre avec le Crédit Agricole Charente Périgord dans l'optique de renégocier les taux du compte de dépôt à terme. En effet, les taux actuels se situent davantage autour de 3 % quand le taux appliqué au compte du District est plus proche des 2%.

Près de 14 000€ sont rentrés en prélèvement automatique sur le mois de septembre, versés par 34 clubs ayant souscrit à la démarche. Cela facilite grandement la gestion quotidienne de l'instance. Une relance a été adressée le 26 septembre pour les frais d'arbitrage. La somme de 3 547€ restent en attente sur les frais de septembre. La taxe foncière de 7 585€ va être à payer prochainement (25/10).

Les présents se répartissent les relances clubs concernant les frais d'arbitrage et les frais d'engagements impayés.

La situation de l'AS LAURENTINE appelle à la mise en application du règlement financier étant le seul club à cumuler une dette de l'an passé non réglée (952,86€) en plus des frais de la saison en cours.

Dépenses à prévoir :

Le luxmètre nécessaire à la Commission des Terrains chiffre à 434,17€. La commission communication a fait établir des devis pour un nouvel appareil photo chez Boulanger Connexion. Celui à 859€ est retenu et signé par Jonathan BLONDY.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Devra être prévu également l'optimisation de la Wifi par la mise en place d'un répartiteur supplémentaire dans la zone des bureaux administratifs.

Jonathan BLONDY a rencontré Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental, accompagné de Martine BLOND le 3 octobre pour un entretien très intéressant. La subvention de fonctionnement de 11000€ qui s'ajoute à celle pour le naming et l'organisation de la Coupe du Départemental (6 000 €) a été évoquée suite à la mise en place d'une nouvelle grille des subventions. La subvention de fonctionnement ne devrait quasiment pas être impactée par le nouveau mode de calcul. En revanche, celle concernant la Coupe sera probablement revue à un tiers du montant. Mathilde DELANNES se renseigne sur des subventions à échelle du Grand Périgeux.

PRÉPARATION DE L'AG FINANCIÈRE

L'Assemblée Générale Financière est prévue le lundi 04 novembre 2024. L'accueil se fera à partir de 19h00 avec une fin d'émargement à 19h45. Le début de l'assemblée est programmé à 20h00.

L'ordre du jour sera le suivant : ouverture, déroulé de l'arrêté des comptes, présentation 2023/2024, budget prévisionnel 2024/2025, vote du nouveau commissaire aux comptes.

Le vote électronique est souhaité mais reste à trouver par quel prestataire ou partenaire. La dépense de près de 1 500€ pour une AG financière sans grand texte à voter représente un coût important pour l'instance.

Les invités seront les suivants : Conseil Départemental, CDOS, CACP et Séripub. Personne n'interviendra au titre de la LFNA, à quelques jours de l'élection régionale.

Une entrevue est fixée avec le cabinet Hoche le 9 octobre à 14h00 pour présentation de la plaquette comptable. Martine accompagnera Jonathan.

Le résultat de l'exercice 2023/2024 sera négatif, et le rendez-vous du 9 octobre permettra d'y voir plus clair.

En juin 2024, les clubs ont dû régler le coût supplémentaire par licence voté par la précédente mandature, pour un montant total de 21 681 €, soit 8 373 € de plus que l'année 2022/2023. Les clubs ont réglé leurs dettes et la LFNA a versé 7 000€ supplémentaires de subvention pour le poste de Josselin. Ensuite, les recettes de discipline ont augmenté de 13 000€ tandis que les rentrées en location ont bondi de près de 7 000€.

En résumé, le déficit qui sera présenté lors de l'AG de novembre, aurait pu être plus important sans les données présentées ci-dessus. Les voyants sont au vert pour le budget prévisionnel 2024/2025.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Le Règlement Intérieur du District a été retiré du site et doit être travaillé avant le 28 octobre pour vote au Comité Directeur.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Les Règlements Particuliers doivent aussi être relues en profondeur afin de voir si certains articles sont en désaccord avec les règlements fédéraux. Fabrice BOUDY s'appuiera sur Martine BLOND et Jean Robert CLOFF pour finaliser les règlements et les mettre en corrélation avec les textes fédéraux et régionaux.

BUREAU DU 05.10.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 2 | 4



POINT POLITIQUE LFNA

La récente Assemblée Générale par voie électronique a eu pour verdict de supprimer le parrainage par un club professionnel d'un licencié sur une liste dans le cadre d'une candidature aux élections. 94 % des clubs ayant voté l'ont fait en ce sens, offrant une vraie démocratie lors de la prochaine échéance électorale du mois de novembre. Celle-ci sera hybride : Présentiel ou Distanciel, à la liberté des clubs.

Il reste regrettable de voir des clubs ne pas voter en distanciel alors que cela se fait en trois clics.

Trois candidatures sont déclarées et aptes à se présenter.

Liste GRENET – Bernard LAGARDE sur la liste – Réunion publique le 30/10 à Champcevinel.

Liste PHILIPPE – Patrick MANIERE sur la liste – Réunion publique le 23/10 au District.

Liste RABBY – Julien LACOUR sur la liste – Réunion publique le 10/10 à Sarlat.

DÉMARCHE ÉNERGÉTIQUE

Une étude énergétique a été effectuée par l'entreprise « Mon courtier énergie ». Un rendez-vous a eu lieu au District pour étudier les contrats et les consommations. Il en ressort un compte rendu faisant apparaître :

- Peu de possibilités d'économie d'énergie sur le gaz. Augmentation prévue au 1^{er} janvier des tarifs réglementés. Il serait intéressant de faire geler les prix sur deux ou trois ans.
- Sur l'électricité, une vraie économie est possible.

La question qui doit se poser aujourd'hui est de savoir si le District doit faire évoluer ses contrats. Le contrat d'électricité arrive à terme au 31/08/2025 mais il est possible de négocier aujourd'hui pour son renouvellement au 1^{er} septembre 2025. Le contrat de gaz est lui à revoir urgemment.

Les panneaux photovoltaïques peuvent être une excellente idée pour autofinancer une partie de la consommation énergétique. Jean Marc LALET et Samuel ALLARD doivent étudier et monter le dossier d'étude.

PORTAIL ÉLECTRIQUE DU DISTRICT

Le parking du District devient un parking public car de nombreuses personnes se rendant sur les terrains de Saltgourde (Périgueux Foot, CAP Rugby) se garent à l'intérieur du parking. Le portail va être fermé à clé chaque soir et des clés vont être confiées aux salariés dans l'attente d'un portail électrique qui serait une bonne option. Jean Marc LALET va s'occuper du dossier afin de prévoir un portail électrique avec alimentation par un panneau solaire. Le portail serait un coulissant avec palpeurs de sécurité.

Coût sans pose : Entre 800 et 1 200€. La pose du portail doublerait le prix.

Décision favorable afin de poursuivre les démarches de chiffrage.

POINT DIVERS

Les techniciens ont travaillé sur un projet d'organisation novatrice pour le Festival Pitch U13 Départemental. Jonathan BLONDY présente le projet aux membres du bureau. Les membres valident à l'unanimité la possibilité pour les techniciens de chiffrer le projet.

BUREAU DU 05.10.2024

Page 3 | 4

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Réunion Commission des Finances – Date à caler urgemment.

Réunion Commission Statuts et Règlements – Date à caler urgemment.

Point CODIR :

- Fusion de commissions : Stéphanie BOURDIER, sondée par Jonathan BLONDY est d'accord pour fusionner sa commission et celle gérée par Caroline LAUSEILLE. Cette dernière restera membre de cette commission. Les deux commissions ayant le même but et un fil conducteur identique.

Nathalie LONGUEVILLE évoque le Téléthon les 30 novembre et 1^{er} décembre prochain. Elle souhaite prendre en charge le projet d'action qui aura lieu au Théâtre Odysée Badinter de Périgueux.

La boutique club va-t-elle être remise en place ? Des clubs du bergeracois souhaitent savoir si la boutique club va être remise en place. Il est répondu à Samuel ALLARD que cela va arriver incessamment, que du matériel d'entraînement, de parapharmacie ou de peinture seront en vente. Les apprentis vont communiquer sur le sujet très prochainement.

Samuel ALLARD demande également s'il est envisageable d'organiser un groupement de commande pour des buts à 8 ou à 11 (amovible) ? Une possible opération globale est envisageable avec Sérilib ou via subvention du Conseil Départemental. Jonathan se renseigne et l'opération sera communiquée le cas échéant.

Samuel ALLARD rappelle également une promesse de campagne concernant la D4 avec la double fonction (arbitre assistant sur une mi-temps et joueur sur l'autre). Jonathan BLONDY répond que c'est une décision appartenant aux clubs et que cela doit être soumis au vote des clubs en Assemblée Générale.

Jeune & Rose va organiser sur le mois d'octobre des sensibilisations dans les clubs féminins autour de la prévention du cancer du sein. Jonathan BLONDY propose une aide financière à l'association. Il est proposé de reverser à l'association 1€ par but marqué sur les rencontres Féminines à 11 et à 8 disputées en octobre avec un minimum de 100€.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER